



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99145

VALABLE JUSQU'AU 13/05/2026

ÉDITÉ LE

11/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 17/12/2024
30 000

Raison sociale : ENTREPRISE MEDINA

2 RUE PIERRE DE COUBERTIN
89400 MIGENNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SENS 533541892

Siret : 533 541 892 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 30615

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F61759R 1244000/001541252/19

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F61759R 1244000/001541252/19

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 03 86 43 20 21

Portable : 06 37 15 20 62

Fax :

Site Internet :

E-mail : bureau.medina@gmail.com

Responsabilité légale :

MEDINA JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	05/05/2022
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	05/05/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	14/05/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/05/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/06/2021
o Fenêtres de toit	05/05/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/09/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.